



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA  
CHARENTE-MARITIME



**Plan départemental de sécurité civile 2013**

Plan présenté au Conseil départemental de Sécurité Civile  
du 6 mars 2013





# **S**ommaire

## **I - Bilan des événements de l'année 2012**

**A - Les grands rassemblements**

**B - État des lieux de la planification ORSEC**

## **II - Anticiper pour réagir**

**A - La formation des acteurs ORSEC**

**B - Les exercices de sécurité civile**

**C - Le développement des plans communaux de sauvegarde**

**D - Une initiative particulière en 2012 : le séminaire des Maires**

**E - L'éducation aux risques**

## **III - Se préparer pour agir**

**A - Le système d'alerte et d'information des populations**

**B - La communication d'urgence en cas d'événement majeur**

**C - La modernisation du centre opérationnel départemental**

**D - Une initiative originale : le kit ORSEC-NOV**

## **Annexes**





## Introduction

*Le présent document a pour objet de définir les orientations de la politique de sécurité civile dans le département de la Charente-Maritime pour 2013.*

*Pour ce faire, il s'appuie naturellement sur le bilan 2012 et sur la contribution de l'ensemble des acteurs concernés réunis dans le conseil départemental de sécurité civile.*


**Conformément à l'article 13 du décret du 7 juin 2006, le Conseil départemental de sécurité civile a pour vocation de :**

- *développer une conscience de "sécurité civile" au sein des services de l'Etat et des Collectivités du département et susciter un échange et une mutualisation des connaissances et des savoir-faire;*
- *informer l'ensemble des partenaires sur les évolutions de la réglementation en matière de gestion des risques, de protection des personnes, des biens ou de l'environnement;*
- *faire un bilan régulier des dossiers de sécurité civile traités au sein du département et d'améliorer ainsi la capacité d'anticipation de chacun des acteurs.*

*Trois ans après la tempête Xynthia en février 2010 et au-delà du bilan de cette catastrophe, il était nécessaire de faire le point sur les actions mises en œuvre depuis cette date dans le domaine de la sécurité civile.*

*La loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 a profondément réformé le dispositif ORSEC vers une planification renouvelée et une plus grande association des acteurs de sécurité civile.*

*Cette évolution a inspiré les démarches engagées au plan départemental dans un domaine qui est une des priorités de l'action de l'État en Charente-Maritime.*



## I - Bilan des événements de l'année 2012

Après une année 2011 qui s'était achevée par la tempête JOACHIM, annoncée à tort comme le retour de la tempête Xynthia, l'année 2012 fut une année relativement calme en terme d'événements de sécurité civile.


Deux événements climatiques ont toutefois marqué l'année 2012:


- **un épisode neigeux au mois de février**

Cet épisode a permis de mesurer la **difficile harmonisation des décisions d'interdiction de circulation dans le domaine des transports scolaires.**

- **un « coup de vent » sur La Rochelle au mois de juillet qui a obligé la Préfète à annuler les spectacles des Francofolies du 13 juillet.**

Reg en  
un jour le 13/7/2012  
à 22h15

  
PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

  
Préfecture  
Cabinet de Préfète  
Service Interministériel  
de Défense et de Protection Civiles

La Rochelle, le 13 JUL. 2012

**La Préfète de la Charente-Maritime**  
Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2212.1, L.2212.2 et L. 2215-1 ;

Vu l'arrêté du 25 juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public,

Vu l'arrêté municipal du 11 juillet 2012 autorisant l'ouverture au public des installations mises en place sur l'esplanade, Saint-Jean d'Acre, Cours des Dames et Square Valin à l'occasion du festival des Francofolies 2012 à La Rochelle,

Considérant les conditions météorologiques constatées le soir du 13 juillet 2012 à 20 h, particulièrement le vent soufflant en continu à plus de 60 km/h avec de violentes rafales,

Considérant que les sites des spectacles des Francofolies, square Valin et esplanade Saint-Jean-d'Acre, constitués de structures démontables et de tribunes, sont particulièrement exposés au vent;

Considérant l'urgence et après en avoir informé le Maire de La Rochelle ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur de Cabinet ,


**ARRETE**

**Article 1 :** Les spectacles organisés sur l'esplanade Saint-Jean d'Acre et sur le square Valin le 13 juillet 2012 à l'occasion du festival des Francofolies à La Rochelle sont annulés.

**Article 2 :** L'ouverture au public des installations mises en place sur l'esplanade Saint-Jean d'Acre et sur le square Valin est interdite pour la soirée du 13 juillet 2012.

**Article 3 :** M. Frédéric CHARPAIL, président du festival des Francofolies, le Directeur de Cabinet du Préfet, Le Maire de La Rochelle et le Directeur départemental de la Sécurité Publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur les sites de la manifestation.

Fait à La Rochelle, le 13 juillet 2012 à 21h00

  
Préfecture de la Charente-Maritime  
Préfecture  
Bernadette ABOLLIVIER

38, rue Béaumont 17017 La Rochelle cedex 01 - Téléphone : 05 46 27 43 00 - Fax : 05 46 41 10 30  
www.charente-maritime.gouv.fr

## **A - Les grands rassemblements**

Sont considérés comme des «**Grands Rassemblements**», toutes les manifestations sportives, culturelles ou récréatives, à but lucratif ou non qui, au vu, notamment, du **nombre important de personnes attendues simultanément**, des **conditions de leur déroulement**, et de leur **lieu d'implantation**, a priori non destiné à cet effet, imposent la mise en œuvre d'un dispositif de sécurité spécifique.

En Charente-Maritime, les grands rassemblements sont suivis en préfecture par le Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles qui s'assure du dispositif prévisionnel de secours mis en place par les organisateurs.

Par ailleurs, la Direction Départementale de la Protection des Populations assure l'instruction des dossiers de demande d'autorisation d'épreuves pédestres (ex Marathon de La Rochelle), cyclistes, ou motorisées.

Le tableau en annexe 1 énumère les événements suivis par les services préfectoraux durant l'année 2012. Il s'accompagne d'une jauge estimative de chaque manifestation déclarée par l'organisateur.

A ces manifestations, il faut ajouter les très nombreux feux d'artifices organisés dans le département, particulièrement pendant les mois d'été.

Ceux-ci font l'objet, à partir d'un poids de matière active supérieur à 35kg et de l'utilisation d'artifices de classe 3 ou 4, d'une déclaration en mairie et en préfecture par l'organisateur.

En 2012, ce sont près de 150 feux d'artifices qui ont fait l'objet d'une instruction par les services préfectoraux.

**Aucun accident grave n'est à déplorer en 2012 dans les grands rassemblements, ni à l'occasion des feux d'artifices.**

## La mise à l'eau de l'Hermione

L'association Hermione-La Fayette et la Ville de Rochefort se sont unies pour fêter la mise à flot de la coque du navire. Cet événement a réuni, en toute sécurité, plus de 60 000 spectateurs venus assister à la concrétisation d'une aventure humaine hors du temps.



## Le free-music à Montendre

Festival de musiques actuelles, le free music est désormais un événement majeur du département. En 2012, près de 20 000 entrées ont été vendues sur les deux jours du festival.

Cette fréquentation maîtrisée par les organisateurs entraîne néanmoins la présence autour du lac de Montendre de **18 000 personnes par jour** et **l'ouverture d'un camping regroupant plus de 2 000 personnes**.



## La soirée Voile de nuit pour le 40<sup>ème</sup> anniversaire du Grand Pavois

Ballet nautique et feu d'artifices tirés depuis le parking Saint-Jean d'Acre, la soirée "Voile de Nuit" a attiré environ 2 000 personnes sur les gradins disposés le long de l'avenue Michel CREPEAU, mais également une foule estimée à 50 000 spectateurs sur les espaces portuaires proches de l'avant-port.



## Le rallye d'automne

Avec un départ et une arrivée au pied des tours de La Rochelle, le circuit du rallye s'étend sur plus de 497 km à travers l'arrière pays rochelais et rassemble de nombreux spectateurs tout au long du parcours.





## Les manifestations annuelles sont pour la plupart reconduites en 2013.

Sont néanmoins à signaler, deux manifestations sportives d'envergure:

- **le championnat du Monde de Moto-Cross** à Saint-Jean d'Angély (30 000 personnes estimées)
- **le retour des championnats du monde de plongeon de haut vol** à La Rochelle (70 000 personnes estimées).




Outre ces manifestations, la journée de la Sécurité Intérieure est l'occasion pour les acteurs ORSEC de présenter leur savoir-faire à un large public.

### La Journée de la Sécurité Intérieure

Le samedi 29 septembre, la journée de la sécurité intérieure a réuni plus de 250 professionnels de la sécurité et du secours. Cet événement annuel a permis de mettre en valeur les actions des professionnels de la sécurité. Les temps forts de cette mobilisation de tous les services de l'État ont été les démonstrations grandeur nature : simulations d'une prise d'otages dans un bus sur le quai Duperré, d'évacuation d'un blessé de la tour Saint-Nicolas et d'un contrôle de bateaux dans le Vieux-Port. Près de 10 000 visiteurs se sont massés autour du Vieux-Port pour profiter de ce moment privilégié à la rencontre des acteurs de leur sécurité.



## Objectifs 2013

- **Maintenir le même niveau de préparation des grands événements du département par:**
    - ➔ un examen interservices du dossier «grands rassemblements»,
    - ➔ une réunion des acteurs du secours et de la sécurité en préfecture,
    - ➔ si nécessaire, l'armement sur place d'un PC interservices pouvant se transformer en poste de commandement opérationnel sous l'autorité du sous-préfet territorialement compétent.
  
  - **Élaborer un guide des grands rassemblements à destination des organisateurs du département.**
- 

## **B - Etat des lieux de la planification ORSEC**

Depuis la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004 et son décret d'application de 2005, la planification départementale ORSEC est articulée autour d'un tronc commun ORSEC et de dispositions spécifiques.

La tâche de rédaction de ces nouvelles dispositions incombe au SIDPC. Travail de longue haleine, il se nourrit perpétuellement des événements de l'année et des exercices de sécurité civile.

Plus qu'un plan, le nouveau dispositif ORSEC se compose désormais à la fois :

- de règlements opérationnels,
- d'outils de gestion de crise,
- de méthodes et procédures de travail.

### **Finalisation du tronc commun ORSEC**

Dans le courant de l'année 2012, les documents suivants ont été finalisés :

- **Présentation des acteurs ORSEC**
  - Description sommaire des organisations de crise de chaque acteur
  - Annuaire partagé
- **Présentation de la chaîne de commandement**
  - Règlement intérieur du COD
  - Règlement intérieur du PCO
  - Dispositif de veille et d'alerte des acteurs
  - Plan de communication de crise
- **Modes d'action**
  - Plan de secours à nombreuses victimes
  - Plan d'intervention sur victimes NRBC

Ces dispositifs feront l'objet d'une présentation lors d'un séminaire des acteurs ORSEC qui sera organisé par la préfecture au printemps 2013.

L'objectif de ce séminaire est de présenter à l'ensemble des acteurs du département les dispositifs de gestion de crise, les engagements de la préfecture en matière de communication de crise et de permettre à chacun des acteurs ORSEC, particulièrement les gestionnaires de réseau, de présenter leurs propres organisations.

## Objectifs 2013

### ● Finaliser le tronc commun ORSEC

- ➔ Les modes dégradés de fonctionnement des réseaux
- ➔ Le plan pandémie grippale
- ➔ Le plan hébergement

### ● Décliner les dispositions spécifiques ORSEC

- ➔ Réviser le plan POLMAR
- ➔ Rédiger une disposition spécifique « submersion marine »

### ● Organiser un séminaire des acteurs ORSEC

- ➔ Présentation du tronc commun et de la chaîne de commandement
- ➔ Réflexion sur les outils de gestion de crise
- ➔ Travail partagé sur les modes dégradés de fonctionnement des réseaux

## **II – Anticiper pour réagir**

### **A - La formation des acteurs ORSEC**

La gestion de crises est une situation qui nécessite de la part des agents concernés des connaissances approfondies à la fois en terme de savoir, de savoir-faire et de savoir-être.

La spécificité de ces situations est désormais reconnue ainsi que la nécessité de s'y préparer. La récente transformation de la direction de la sécurité civile en Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises a été un des premiers témoignages de cette prise de conscience institutionnelle.

Cependant, les véritables situations de crise sont peu nombreuses et de larges parties du territoire peuvent être épargnées pendant de nombreuses années, ce qui engendre alors une perte de mémoire collective, de réflexes et d'habitudes, qui se révèle problématique lorsque survient un événement grave.

C'est en partie pour cette raison qu'il existe aujourd'hui une tendance à vouloir confier la gestion de crise à des professionnels spécialisés. On pense en priorité aux sapeurs-pompiers qui, s'ils ont démontré leur savoir faire en la matière dans les crises de sécurité civile, ne peuvent néanmoins assurer seuls l'ensemble de la chaîne de commandement qui est par nature pluridisciplinaire et repose sur un « Directeur des Opérations de Secours » membre du corps préfectoral. Par ailleurs, tous les événements ne les impliquent pas de la même façon.

Face à cette situation, seule une préparation continue à la gestion de crise peut permettre de disposer dans chaque département d'un vivier de cadres (« les cadres ORSEC ») issus des différents services susceptibles d'être mobilisés pour participer à la gestion de crise en s'insérant naturellement dans un cadre connu, celui de la doctrine nationale de la chaîne de commandement du plan ORSEC.

Les événements de sécurité civile connus en Charente-Maritime, ont, de par leur fréquence (Tempête Xynthia 2010, tempête Klaus 2009, échouement du Rokia Delmas 2006) permis l'émergence dans le département d'un véritable réseau d'acteurs ORSEC identifiés dans les services.

Complétées par une politique d'exercices réguliers, suivant une programmation pluriannuelle permettant de traiter tous les thèmes et champs de crise et disposant de l'expertise technique d'officiers de Sapeurs-Pompiers, intervenants réguliers à l'Ecole nationale des Officiers de Sapeurs-Pompiers en gestion opérationnelle, ces expériences ont permis la constitution d'un réseau ORSEC départemental performant.

Sur le plan matériel, ces événements ont permis de développer en Charente-Maritime un **centre opérationnel départemental (COD)** répondant aux exigences communes de la DGSCGC et de la Directive Nationale d'Orientation des Préfectures, doté des outils performants de gestion de crise.

## Objectifs 2013

En 2013, un programme de formation sera proposé à l'ensemble des cadres susceptibles de représenter leur service au COD.

### ● Cette formation se déroulera en 2 temps :

- ➔ partie théorique : présentation du plan ORSEC rénové, la chaîne de commandement et des outils départementaux de crise
- ➔ partie pratique par 3 exercices de cadre en COD permettant le maintien des acquis et couvrant l'ensemble des champs de la crise (sécurité civile, sanitaire, sociétal)



*Formation « gestion opérationnelle de crise » à l'ENSOSP*

## **B - Les exercices de sécurité civile**

A la demande de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises du ministère de l'Intérieur, les préfetures élaborent une programmation des exercices de sécurité civile dans le département.

Ce programme s'inscrit dans un cadre qui tient compte à la fois de l'état d'avancement de la planification et de la nécessité de se préparer aux risques principaux du territoire.

A ce titre, la préfecture de la Charente-Maritime a fait le choix d'une approche pluriannuelle de manière à travailler sur l'ensemble du spectre des risques et des menaces susceptibles d'être rencontrés dans le département, tout en veillant à maintenir un rythme d'exercices compatible avec les ressources des services.

L'association des collectivités locales, et notamment des communes, est désormais une priorité du dispositif de gestion de crise de l'Etat. Les plans communaux de sauvegarde sont pris en compte dans la chaîne opérationnelle de la gestion de crise.

La population a vocation à être de plus en plus sensibilisée à la gestion de la crise. Elle l'est en particulier en Charente-Maritime dans le cadre des exercices relatifs aux différents PPI pour lesquels la préfecture a une obligation d'exercice de sécurité civile **tous les trois ans**.

**En 2012, deux exercices majeurs ont été organisés dans le département.**

### **BASEX 17**

Il fut consacré à la coopération civilo-militaire dans le cadre d'une tempête avec, entre autres, la mise en action de la cellule de coordination aérienne de l'armée de l'air.





## Exercices du PPI des dépôts pétroliers de la Pallice

Décomposés en deux exercices, l'un de cadres en préfecture et à la mairie de La Rochelle pour tester la chaîne de commandement, l'autre sur le terrain pour une démonstration des moyens mis en œuvre lors d'une évacuation de populations après déclenchement de la sirène d'alerte, ces exercices "PPI dépôts pétroliers" ont permis de valider la révision du PPI correspondant.

*en COD ...*



*sur le terrain ...*



## Objectifs 2013

### ● **La politique d'exercices initiée ces dernières années sera poursuivie en 2013.**

Afin de répondre aux exigences réglementaires et en tenant compte des risques majeurs de la Charente-Maritime, les PPI de Rhodia et de SIMAFEX feront l'objet d'un exercice de sécurité civile.

Le Plan POLMAR, actuellement en cours de révision, sera également testé en coordination avec la préfecture de la zone de défense Sud-Ouest et la préfecture maritime de l'Atlantique.

Dans le domaine de la submersion marine, un colloque organisé par le SDIS les 10 et 11 octobre 2012, a réuni 20 conférenciers des ministères de l'Intérieur, et de l'Ecologie, du secteur privé, d'universités, du CNRS, du SDIS et des experts internationaux qui ont présenté leurs travaux et débattu sur les différentes problématiques liées aux enjeux de la submersion marine.

Sur cette thématique, sera organisé en 2013 en partenariat avec le Syndicat Intercommunal du Littoral Yves Chatellaillon Aix Fouras (SILYCAF) un exercice destiné à tester les plans communaux de sauvegarde de ces quatre communes lors d'une situation de vigilance météorologique submersion marine de niveau rouge.

**Le programme prévisionnel des exercices pour la période 2013-2016 est présenté en annexe 2.**

## **C - Le développement des plans communaux de sauvegarde**

La tempête Xynthia a fait apparaître la nécessité d'engager un travail d'accompagnement des Maires dans l'élaboration de leur plan communal de sauvegarde (PCS) qui est obligatoire dans les communes dotées d'un plan de prévention des risques naturels approuvés ou comprises dans la zone d'application d'un plan particulier d'intervention (PPI).

**55 communes sur 472 ont obligation de réaliser un PCS en Charente-Maritime.**

Dès Mars 2010, les communes littorales ont été encouragées à préparer leur PCS et à définir une organisation communale de crise.

En août 2010, une campagne de sensibilisation a été lancée auprès de l'ensemble des Maires du département accompagnée d'un questionnaire (état des lieux) sur la nécessité de réaliser leur PCS.

Régulièrement, les Maires du département sont sensibilisés à l'élaboration de leur PCS, comme cela a encore été le cas lors du séminaire des Maires du 9 novembre dernier (voir plus bas).

**Aujourd'hui 37 communes sur les 55 où ce document est obligatoire, ont réalisé leur PCS** (contre seulement 2 achevés en janvier 2010). 15 communes ont un PCS en cours d'élaboration et 3 communes ne se sont pas encore lancées dans la démarche (*Les Eglises d'Argenteuil, St Julien de l'Escap et Vervant*).

De plus, globalement pour l'ensemble du département, on constate une augmentation significative sur les trois dernières années puisqu'on est passé de 6 PCS en 2010 à 72 PCS au 31 décembre 2012.

**A l'avenir, l'effort de sensibilisation portera prioritairement sur les petites communes rurales qui ont plus de difficultés à se mobiliser sur ce dispositif de soutien à la population qui est pourtant essentiel pour faire face à tout événement de sécurité civile.**

**La cartographie des PCS de la Charente-Maritime figure en annexe 3.**

## **D – Une initiative particulière en 2012 : le séminaire des Maires du 9 novembre**

L'objectif de ce séminaire intitulé « Risques naturels majeurs : Ensemble, améliorons la sauvegarde des populations » était de présenter aux élus du département les modalités d'alerte de la préfecture en cas d'événement majeur, d'inciter les Maires à finaliser leur plan communal de sauvegarde et pour ceux qui l'ont déjà réalisé, les inviter à améliorer son caractère opérationnel.



Près de 30 % des mairies du département étaient représentées à cette journée et ont pu largement s'exprimer. Des Maires ont apporté à l'assistance leurs témoignages sur la réalisation de leur PCS, montrant ainsi que les élus se sont désormais appropriés la démarche.

Sur l'alerte des Maires, un exercice réalisé « en direct » a permis de constater que l'ensemble des Maires du département est désormais en capacité de recevoir l'alerte de la Préfecture (100 % de réception de l'appel test).

Concernant les plans communaux de sauvegarde, la réunion a permis de présenter l'augmentation sensible de leur nombre dans le département.

Cet effort de sensibilisation, accompagné par les Sous-Préfets d'arrondissement, devrait permettre, dès 2013, d'achever la couverture opérationnelle des communes considérées comme à risques.

L'accent a également été mis sur le caractère opérationnel des PCS qui sont systématiquement analysés par un groupe de travail associant préfecture et SDIS qui s'attache à vérifier la complétude du document.

Cette rencontre fut aussi l'occasion de faire le point sur les dispositifs complémentaires à l'alerte des Maires, proposés par Météo France mais aussi par ERDF et le Syndicat départemental d'informatisation des communes.



## Objectifs 2013

### ● L'effort de sensibilisation des Maires doit se poursuivre en 2013.

- ➔ Sur les 55 communes où le document est aujourd'hui obligatoire, l'objectif de l'année 2013 est d'envisager une couverture totale soit 100 % des communes à risques dotés d'un PCS.
- ➔ Il faut également tendre vers une évolution significative des PCS réalisés dans les communes littorales.

### ● Les objectifs chiffrés sont les suivants :

|   |              |
|---|--------------|
| <b>Communes à PCS obligatoires</b>  | <b>55</b>    |
| • Taux de couverture actuel   | <b>67 %</b>  |
| • Taux de couverture prévisionnel fin 2013  | <b>100 %</b> |
| <b>Communes à risques</b><br>(communes couvertes par un PPR approuvé ou prescrit) | <b>131</b>   |
| • Taux de couverture actuel   | <b>53 %</b>  |
| • Taux de couverture prévisionnel fin 2013  | <b>75 %</b>  |

On pourra alors considérer que la majorité des communes à risques du département bénéficie d'une couverture opérationnelle.

A l'avenir, l'effort de sensibilisation portera prioritairement sur les petites communes rurales qui ont plus de difficultés à se mobiliser sur ce dispositif de soutien à la population qui est pourtant essentiel pour faire face à tout événement de sécurité civile.

Les évolutions départementales en matière d'intercommunalité pourraient permettre d'améliorer le niveau de couverture pour ce type de communes.

## E – L'éducation aux risques

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) est le document opérationnel de gestion de crise, propre à chaque établissement scolaire.

En cas de catastrophe majeure, il doit permettre de mettre en sécurité les élèves et les personnels et d'être prêt à mettre en place les directives des autorités en attendant l'arrivée des secours.

Il doit être facilement accessible aux enseignants intervenant dans les classes.

**En Charente-Maritime, plus de 90 % des établissements scolaires de l'enseignement public sont dotés d'un PPMS à jour.**

La situation est plus contrastée dans l'enseignement privé où la démarche est moins accompagnée.



## Objectifs 2013

- **Achever la couverture des PPMS dans les écoles publiques**
- **Engager avec l'enseignement privé une concertation sur le développement des PPMS dans les établissements privés**
- **Lancer une opération de communication sur le PPMS en direction des élèves, des professeurs et des parents d'élèves avec au final le déclenchement simultané de tous les PPMS des écoles du département**





### **III – Se préparer pour agir**

#### **A – Le système d'alerte et d'information des populations**

En 2010, le ministère de l'Intérieur (Direction générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises DGSCGC) a initié une démarche de modernisation du Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP) au niveau national afin de mettre en place un véritable système d'alerte des populations sur les zones à risque majeur.

La première phase de cette démarche a consisté à établir un recensement des sirènes existantes en liaison avec les Maires du département.

Dans un second temps, les services préfectoraux ont défini en liaison avec les différents services concernés les bassins de risques en déterminant les aléas ainsi que les enjeux en terme de population.


Une synthèse des zones d'alerte ainsi définies a été transmise à la DGSCGC précisant le niveau de priorité pour la phase de déploiement.

Par courrier du 20 juin 2012, la DGSCGC a transmis la liste des sites retenus pour le déploiement de la première vague de sirènes en Charente-Maritime.

La phase de déploiement des matériels va se mettre en place au cours des prochains mois avec le concours de la société EIFFAGE retenue par le Ministère de l'intérieur à l'issue d'un appel d'offres.

**La Charente-Maritime sera ainsi dotée de 22 sirènes déployées (Cartographie en annexe 4) sur la majorité des sites les plus vulnérables.**

## **Objectifs 2013**

- **Assurer en liaison avec les collectivités locales concernées le déploiement de la première vague du SAIP**
  - **Communiquer auprès des élus locaux sur l'utilisation future des sirènes du SAIP**
  - **Communiquer auprès du grand public sur le SAIP et les bons comportements.**
- 

## **B – La communication d'urgence en cas d'événement majeur**

La préfecture de la Charente-Maritime a initié en 2012 une démarche qualité sur la communication de crise.



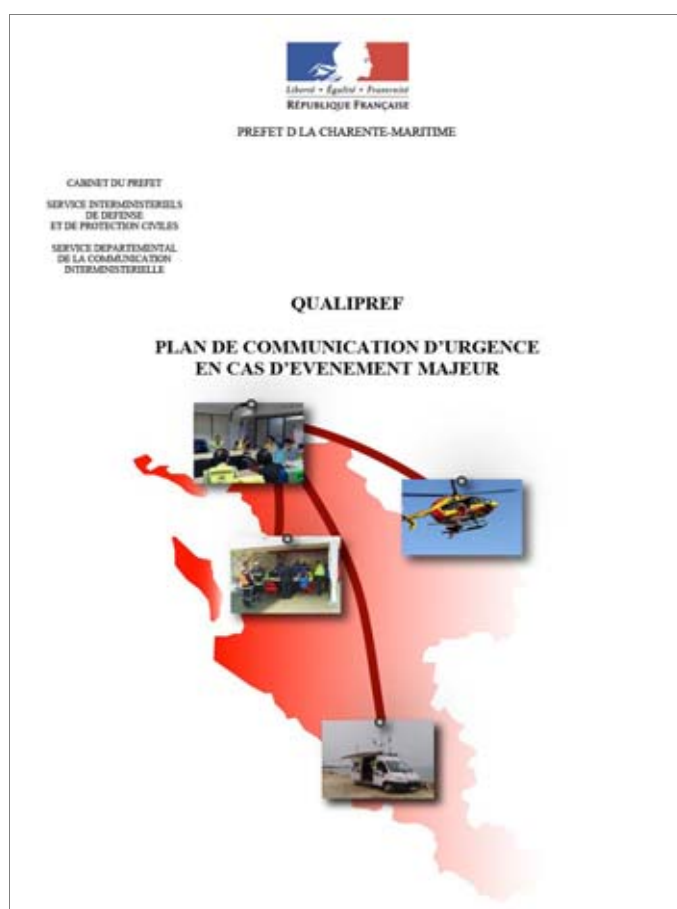
*Cette démarche qualité a reçu la labellisation « QUALIPREF » par AFNOR Certification après un audit de qualité réalisé le 21 décembre 2012.*

Dans le cadre de cette démarche, les services préfectoraux s'engagent à :

- **Activer en moins d'une heure la cellule de communication de crise opérationnelle (7/7j – 24/24h),**
- **Assurer en moins d'une heure après le début de l'événement majeur l'information factuelle des élus locaux, du grand public et des médias à l'aide des moyens permanents d'information,**
- **Activer la Cellule d'information du public à l'aide du NUC (numéro unique de crise) dans un délai limité et communiquer ce numéro au public,**
- **Réaliser régulièrement des exercices de communication d'urgence en cas d'événement majeur.**

## Objectifs 2013

- **Promouvoir la cellule d'information du public**
  - ➔ Relancer auprès des agents de l'Etat une campagne de sensibilisation au volontariat à la réponse au public en situation d'urgence
  - ➔ Former les volontaires
  
- **Nouer des partenariats avec les médias locaux pour assurer la communication d'urgence**
  - ➔ Conventionner avec les médias locaux (France Bleu La Rochelle, CELA TV, Sud-Ouest.fr, France 3, Demoiselle FM)
  - ➔ Investir les réseaux sociaux pour une communication d'urgence face aux risques.



## **C – La modernisation du Centre Opérationnel Départemental**

En cas d'évènement majeur ou de situation pouvant entraîner une crise, le préfet de la Charente-Maritime dispose d'un Centre Opérationnel Départemental (COD), afin d'assurer la gestion de l'évènement en sa qualité de Directeur des Opérations de Secours (DOS), selon l'organisation définie dans le tronc commun ORSEC .



*Le COD situé dans les locaux de la préfecture à La Rochelle.*

Depuis 2012, il est composé de 3 salles principales:

- **La salle opérationnelle et ses box,**
- **La salle de décision,**
- **La salle d'information du public,**

En cas de nécessité, la salle WILTZER, salle de réunion au rez-de-chaussée, peut être ajoutée au dispositif en tant que **salle de presse**.



*La salle de réponse au lors de la matinale de France Bleu le 7 décembre 2012*

## Objectifs 2013

- **Poursuivre l'effort de modernisation des équipements du COD**
  - ➔ Améliorer l'équipement de la salle opérationnelle par l'acquisition de mobiliers permettant un meilleur pilotage pour le Directeur et l'animateur COD
  - ➔ Installer un équipement informatique dédié à l'alerte pour les agents chargés de l'alerte en COD
  
- **Développer des outils de gestion de crise**
  - ➔ Installer et contribuer à l'amélioration d'un logiciel de main courante partagée entre les acteurs ORSEC développé par le chef du SIDPC de la préfecture de la Lozère (prix de l'innovation aux trophées INTERIEUREKA 2011)
  - ➔ Partager le Portail ORSEC entre les acteurs ORSEC par des campagnes de formation à son utilisation
  - ➔ Participer en collaboration avec le SDIS, la DDTM et le Conseil général de la Charente-Maritime au projet CRISMA, programme de recherche européen mené par la société ARTELIA tendant au développement d'un outil de modélisation des submersions marines utilisables pour la planification, l'entraînement des acteurs et l'aide à la décision pour la gestion et l'allocation des ressources et pour améliorer la décision stratégique du Directeur des Opérations de Secours en cas d'alerte rouge

## **D – Une initiative originale d'outil de gestion menée en 2012 : le kit ORSEC - NOVI**

Acheté en 2012 dans le cadre du dispositif « ORSEC secours à nombreuses victimes », ce nouvel outil permet de doter les services de secours et d'intervention d'un moyen unique de tri des victimes lors d'événements impliquant de nombreuses victimes (carambolages, etc.).

Ainsi chaque service de secours, de police, de gendarmerie, ainsi que les associations agréées de sécurité civile sont dotés de fiches bilan permettant l'utilisation des mêmes outils en situation de secours à nombreuses victimes.

La terminologie commune utilisée est donc désormais :

- **UA** : Urgence Absolue, victime présentant une détresse engageant son pronostic vital.
- **UR** : Urgence Relative, victime dont la détresse n'engage pas le pronostic vital.
- **UMP** : Urgence Médico-Psychologique, impliqué avec uniquement une atteinte psychologique
- **Impliqué** : personne qui, n'ayant subi aucun dommage physique ou psychique immédiatement apparent, est directement liée à l'événement.


Sont concernées comme victime toutes les personnes impactées par l'événement dont l'état nécessite la prise en charge par la chaîne médicalisée de secours, et qui font l'objet d'une catégorisation avec la fiche individuelle.



*Kit fiches bilan de la société TANIT*



# Annexes

- Annexe 1** Liste des grands rassemblements étudiés par les services de l'Etat en 2012
  - Annexe 2** Programmation des exercices de sécurité civile
  - Annexe 3** Etat d'avancement des PCS au 1/1/2013
  - Annexe 4** Déploiement du SAIP 1ère vague
  - Annexe 5** Synthèse du plan départemental de sécurité civile
- 



## Annexe 1

### Liste des grands rassemblements étudiés par les services de l'État en 2012

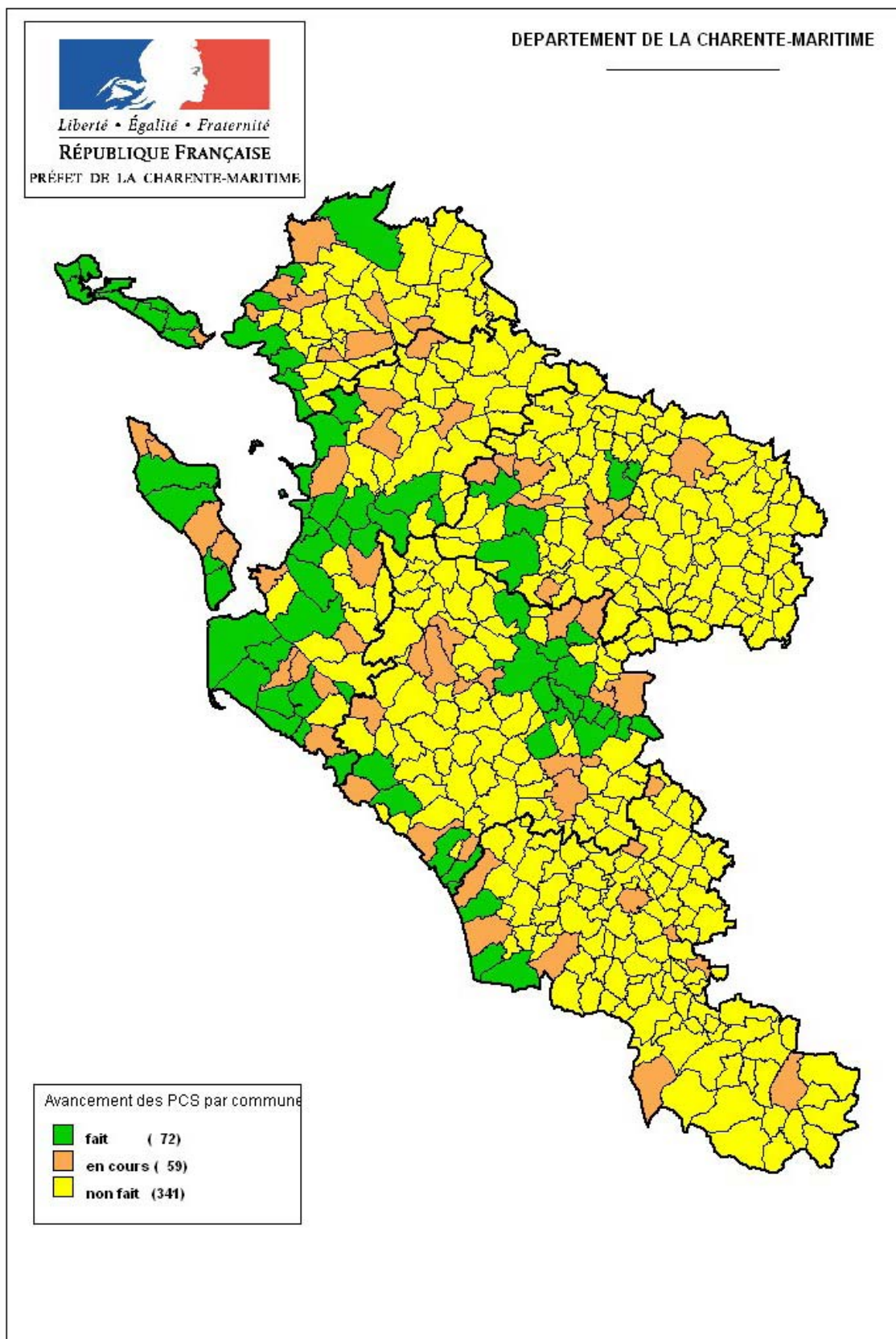
| Commune              | Lieu                                       | Manifestation                                  | Evaluation du public   |
|----------------------|--|--|--|
| La Rochelle          | Parking du Lazaret Minimes                 | 44 ème Course de L'EDHEC                       | 10 000 personnes   |
| La Rochelle          | Port de pêche/Chef de Baie                 | Fête du Port de pêche                          | 6 000 personnes  |
| La Rochelle          | Centre Ville                               | Cavalcade (défilé + fête foraine)              | 25 000 personnes   |
| La Rochelle          | Centre Ville                               | Fête de la Musique                             | 15 000 personnes   |
| La Rochelle          | Vieux Port                                 | Francofolies                                   | 12 000 St jean d'Acre /130 000 sur la totalité de la période |
| La Rochelle          | Avant Port de La Rochelle                  | Feux d'artifice du 14 juillet                  | pas d'évaluation   |
| La Rochelle          | Parc des expositions                       | Foire Exposition                               | 7 000/11 000 personnes / jour                                |
| La Rochelle          | Parking du Lazaret Minimes                 | Grand Pavois                                   | 10 000/jour  |
| La Rochelle          | Avant Port de La Rochelle                  | Voile de nuit (40ème anniversaire)             | 50 000 personnes   |
| La Rochelle          | Vieux Port                                 | Départ/arrivée Rallye d'Automne                | 2 000 personnes  |
| La Rochelle          | Vieux Port et ville                        | Marathon                                       | 30 000 personnes   |
| Chatelaillon Plage   | Front de Mer et centre ville               | Chatel en fête                                 | 50 000 pers (100 000 personnes évaluation 2011)              |
| Rochefort            | Sortie de la forme remontée de la charente | Mise à l'eau de l'Hermione                     | 55 000 personnes   |
| Fouras               | Front de Mer                               | DJ sur le sable                                | 6 000 personnes  |
| Royan                | Front de Mer                               | Violons sur le sable                           | 100 000 personnes  |
| Saint Palais sur Mer | Lac  | Festival Pyrotechnique                         | 50 000 personnes   |
| Mazeray              | Circuit de motocross                       | Championnat du Monde de motocross              | 30 000 personnes   |
| Tonnay Boutonne      | Prairie de la Garenne                      | Festival Tonnay Bon concert musiques actuelles | 4000 personnes   |
| Montendre            | Lac de Montendre                           | Festival Free Music                            | 8 000 Personnes/ Jour  |
| Montendre            | Ville                                      | Foire commerciale annuelle                     | 30 à 40 000 personnes  |

## Annexe 2

### Programmation des exercices de sécurité civile

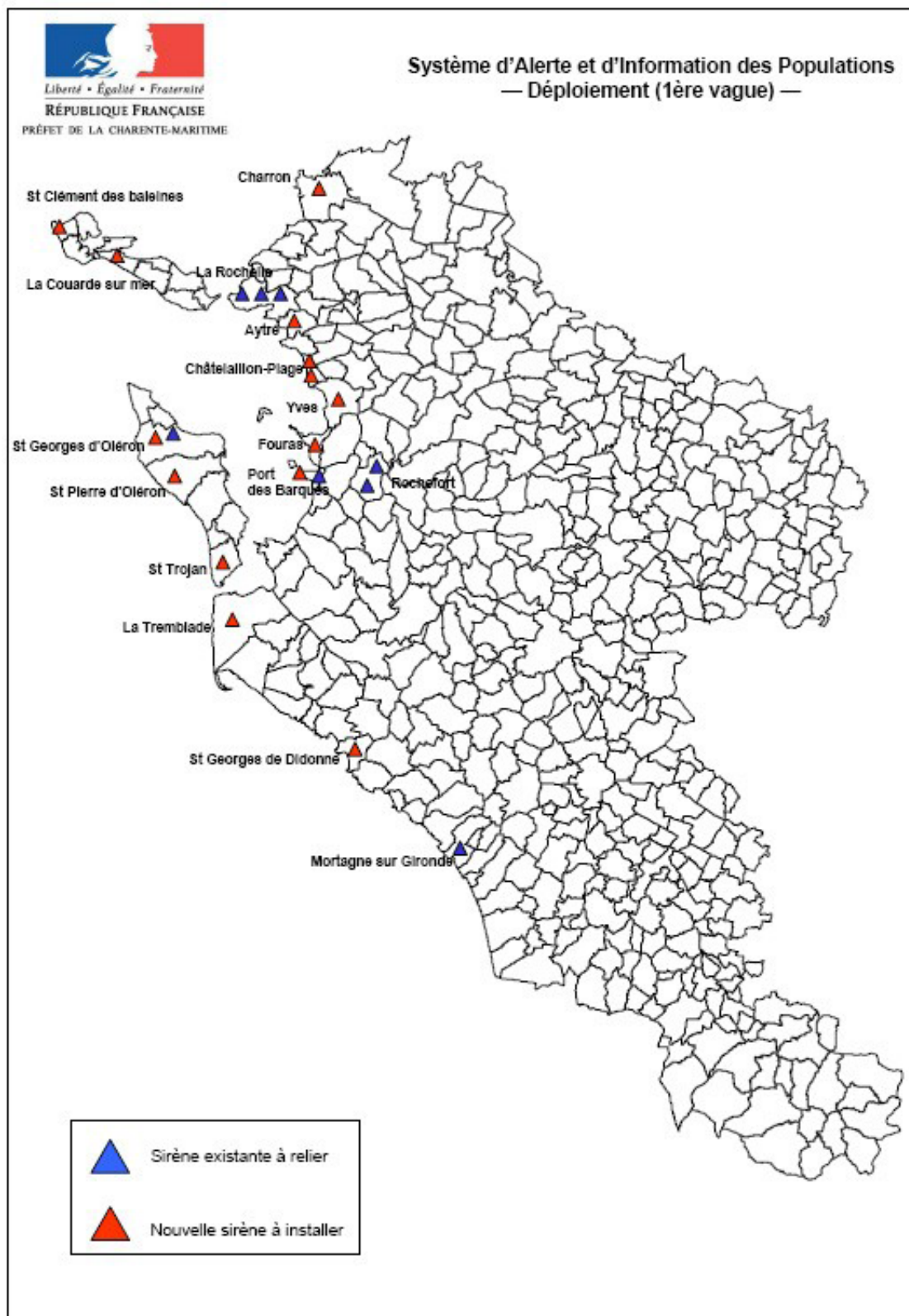
| Année | Date      | Type de plan  | Libellé  |
|-------|-----------|---|--|
| 2013  | 24 janv   | ORSEC Dispositions spécifiques                                      | Exercice de cadres d'événement neigeux entraînant une problématique de transports scolaires                                  |
|       | Prévision | POLMAR  | Exercice de cadres destiné à valider le plan POLMAR en cours de refonte  |
|       | Prévision | PPI Simafex   | Exercice de cadres risques technologiques permettant de tester le PPI de la société SIMAFEX à Marans                         |
|       | Prévision | PPI Rhodia  | Exercice de cadres risques technologiques permettant de tester le PPI RHODIA à La Rochelle                                   |
|       | Prévision | ORSEC Alerte PCS  | Exercice(cadre de déclenchement des PCS sur 4 communes littorales de la Charente-Maritime (Chatellaillon, Yves, Fouras, Aix) |
| 2014  | Prévision | ORSEC Dispositions générales / Secours à nombreuses victimes        | Exercice-cadre destiné à entraîner les services en cas d'activation d'un plan de secours à nombreuses victimes               |
|       | Prévision | ORSEC Dispositions spécifiques                                      | Exercice SATER – recherche d'aéronef   |
|       | Prévision | PPI Butagaz   | Exercice de cadres risques technologiques permettant de tester le PPI de la société Butagaz au Douhet                        |
|       | Prévision | Sûreté / Risques technologiques                                     | Exercice terrain en collaboration avec SICA et Grand Port Maritime de La Rochelle  |
| 2015  | Prévision | ORSEC Dispositions spécifiques - risque sanitaire pandémie          | Exercice - pandémie  |
|       | Prévision | PPI Gratecap  | Exercice cadre   |
|       | Prévision | ORSEC Dispositions spécifiques/ Risque réseau/littoral et port      | Exercice cadre - destiné à entraîner les services en cas d'activation d'un plan de secours à naufragés                       |
|       | Prévision | ORSEC Dispositions spécifiques/ risque réseau/ fourniture d'énergie | Exercice cadre   |

|      |           |   |   |
|------|-----------|---|---|
| 2016 | Prévision | ORSEC - dispositions spécifiques - risque réseau aérien | Exercice de terrain PSS aérodrome LA ROCHELLE                                     |
|      | Prévision | ORSEC dispositions spécifiques - risque naturel         | Exercice cadres - Pollution atmosphérique à l'ozone                               |
|      | Prévision | PPI dépôts pétroliers                                   | Exercice de cadres visant à tester les dispositions du PPI des dépôts pétroliers. |
|      | Prévision | ORSEC Dispositions spécifiques/ risque réseau/ routier  | Exercice cadre - accident autoroutier sans victime                                |

**Annexe 3****Etat d'avancement des PCS au 1<sup>er</sup> janvier 2013**

## Annexe 4

### Déploiement du SAIP 1ère vague



## Annexe 5

### Synthèse du plan départemental de sécurité civile

| Les grands thèmes   | Les objectifs   | Les acteurs                  |
|---|---|------------------------------|
| <b>Les grands rassemblements</b>                            | Maintenir le même niveau de préparation des grands événements du département        | SIDPC / Sous-préfectures     |
|   | Élaborer un guide des grands rassemblements à destination des organisateurs         | SIDPC / SDIS                 |
| <b>La planification ORSEC</b>                               | Finaliser le tronc commun ORSEC   | SIDPC                        |
|   | Décliner les dispositions spécifiques   | DDTM / SIDPC                 |
|   | Organiser un séminaire des acteurs ORSEC  | Préfecture SIDPC             |
| <b>La modernisation du COD</b>                              | Poursuivre l'effort de modernisation des équipements du COD                         | Préfecture DRHM / SIDPC / RQ |
|   | Développer des outils de gestion de crise   | DDTM / SDIS / SIDPC          |
| <b>La communication d'urgence en cas d'événement majeur</b> | Promouvoir la cellule d'information du public                                       | SIDPC / DRHM                 |
|   | Nouer des partenariats avec les médias locaux                                       | Préfecture SDCI              |
| <b>La formation des acteurs ORSEC</b>                       | Proposer un programme de formation aux acteurs ORSEC                                | SDIS / SIDPC                 |
| <b>Les exercices de sécurité civile</b>                     | Engager le programme annuel d'exercices   | Tous acteurs                 |
| <b>Le développement des plans communaux de sauvegarde</b>   | Assurer la couverture en PCS de 100 % des communes à PCS obligatoires               | Sous-Préfectures / SIDPC     |
| <b>Le système d'alerte et d'information des populations</b> | Assurer en liaison avec les collectivités locales concernées le déploiement du SAIP | SIDSIC / SIDPC               |
|   | Communiquer sur le SAIP   | SDCI                         |
| <b>L'éducation aux risques</b>                              | Achever la couverture des PPMS dans les écoles publiques                            | IA                           |
|   | Engager avec l'enseignement privé une concertation sur le développement des PPMS    | IA / SIDPC                   |
|   | Communiquer sur les PPMS  | SDCI                         |